

**ELECTIONS  
PROFESSIONNELLES**

DU 7 AU 14  
NOVEMBRE 2023



★ **VOTEZ POUR**

**NOTRE  
ENGAGEMENT**

★ **VOTEZ POUR**

**VOTRE AVENIR**

★ **VOTEZ POUR**

**VOTRE NOUVELLE  
ORGANISATION SYNDICALE**

---

**Engagés Ensemble au Quotidien !**

**Fédérons-nous autour de valeurs communes**

# Notre savoir-faire et notre engagement au quotidien !

## Je comprends les enjeux

- Le CSE est une instance unique de représentation du personnel, composée de l'employeur et d'une délégation d'élus du personnel dont le nombre de membres est fixé suivant l'effectif de l'entreprise. Une commission santé sécurité en émane (CSSCT), ainsi que différentes commissions qui gèrent vos besoins au quotidien.
- Nous sommes vos porte-paroles, il est nécessaire de voter pour que vos représentants relaient vos préoccupations professionnelles.

## Nous vous écouterons avec attention

- Nous nous efforcerons de remettre du lien dans un contexte de travail hybride et de changements.
- Nous serons vigilants face aux décisions et orientations institutionnelles.

## Nous respecterons les idées de chacun

- Nous nous appuierons sur les idées de chacun pour construire ensemble un CSE qui vous rassemble.
- Nous partagerons vos idées et convictions pour construire un monde du travail qui vous ressemble.

## Je choisis mon programme

- Déployer des actions qui répondent aux contraintes sociales, sociétales et budgétaires actuelles.
- Être revendicatifs face à la baisse du pouvoir d'achat.
- Être attentifs au maintien de la participation à la mutuelle, au respect des droits des salariés et des négociations salariales, tant pour les employés que pour les cadres techniques et managériaux.

## Nous dialoguerons avec intention

- Nous parlerons en votre nom et assumerons la responsabilité de nos paroles et engagements.
- Nous porterons vos convictions pour construire un monde du travail qui vous convienne.

**Chaque action compte !  
Choisissez vos élus qui partagent vos valeurs.  
Votez FSU, votre syndicat qui fait face avec vous !**

## Je choisis mes élus

- Une nouvelle organisation syndicale, mais des femmes et des hommes engagés depuis longtemps.
- De nouveaux collaborateurs, répartis sur les Départements, renforçant l'équipe pour apporter un regard neuf sur les instances.
- Un fonctionnement syndical basé sur l'autonomie, sans directives nationales, mais avec l'appui d'experts.
- Un programme évolutif, réaliste sans vous promettre la lune.

## Nous défendrons vos droits

- Nous nous engagerons pour améliorer vos conditions de travail dans le cadre des évolutions à venir.
- Nous veillerons au respect du droit du travail et de la Convention Collective, à l'application des règles.
- Nous protégerons et défendrons les valeurs de la Sécurité Sociale.

## Nous serons au service du collectif

- En préservant des prestations pour vous et vos ayant-droit.
- En développant des initiatives ayant du sens pour vous.
- En proposant des voyages, sorties et activités qui répondent à vos attentes.
- En fédérant autour de causes communes et d'un collectif sportif.
- En allant sur des activités partagées sur l'ensemble des départements.

## Vos candidats Collège employés

### TITULAIRES

### SUPPLEANTS

Emilie <b>PICARD</b>		Cathia <b>BIDAUD</b>
Mathieu <b>DARTHOUT</b>		Xavier <b>MICHELET</b>
Cécile <b>DEFOURNIER</b>		Cécile <b>BERTIN</b>
Xavier <b>MICHELET</b>		Alfredo <b>REGO</b>
Cécile <b>BERTIN</b>		Agnès <b>NEUVIAL-HANRY</b>
Laurence <b>LARUE</b>		Frédérique <b>RUSSE</b>
Agnès <b>NEUVIAL-HANRY</b>		Laetitia <b>GLOMEAU</b>
Cathia <b>BIDAUD</b>		Laurence <b>LARUE</b>
Laetitia <b>GLOMEAU</b>		Cécile <b>DEFOURNIER</b>
Frédérique <b>RUSSE</b>		Véronique <b>BOURGAIN</b>
Véronique <b>BOURGAIN</b>		Emilie <b>PICARD</b>

## Collège cadres

### TITULAIRES

### SUPPLEANTS

Jean-Paul <b>NEUVIAL-HANRY</b>		Philip <b>RITSON</b>
Delphine <b>CHAZELAS</b>		Karine <b>BLANZAT</b>
Karine <b>BLANZAT</b>		Delphine <b>CHAZELAS</b>



## Pourquoi la FSU à la Carsat Centre Ouest

A l'origine, la FSU est une fédération syndicale constituée de syndicats nationaux généraux, de secteurs ou de métiers relevant du champ de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, de la Recherche, de la Culture et de la Justice. Aujourd'hui, elle est présente dans deux fonctions publiques: État et Territoriale. Elle compte 160 000 adhérents.

La FSU a toujours cherché à construire un nouveau fédéralisme fondé sur un syndicalisme unitaire, démocratique, indépendant et pluraliste au service des aspirations et des revendications des personnels qu'elle regroupe.

Ses valeurs sont :

- la recherche des convergences et la construction d'orientations communes ;
- le principe du pluralisme et de la représentation de la diversité des sensibilités dans les instances à tous les niveaux ;
- le refus de toute hégémonie d'un syndicat, ou d'une tendance, même s'ils sont majoritaires ;
- la garantie pour les syndicats nationaux de voir leurs intérêts pris en compte, quelle que soit leur taille ;
- le principe de l'unité.

Elle œuvre en faveur de choix économiques et sociaux de justice, d'égalité, de solidarité, de laïcité et de démocratie.

A la Carsat Centre Ouest, nous sommes précurseurs avec l'arrivée d'une nouvelle entité puisque nous avons créé la toute première section syndicale FSU Snutefi Protection Sociale en 2021. Les valeurs défendues rejoignent nos valeurs personnelles et syndicales.

Elle contribue à la défense et à la promotion des Droits de l'Homme et favorise le développement du rôle et de la place des femmes dans la société. Elle agit pour ces objectifs en France, en Europe et dans le monde. Elle favorise la coopération et la solidarité syndicales internationales, notamment avec les pays les plus pauvres.

La Fédération donne la primauté au dialogue et à l'écoute mutuelle. Elle a en permanence le souci de débattre avec l'ensemble des personnels, de défendre avec force leurs revendications, et, d'élaborer des propositions afin de construire des alternatives aux politiques actuelles. Elle associe l'ensemble des syndiqués au débat et à la vie de la Fédération.

Ainsi, elle favorise l'émergence d'un véritable point de vue fédéral dans lequel chacun peut se reconnaître.



LE BUREAU DU SYNDICAT  
NOUS CONTACTER : 2503743

MAIL :

[FSU-SNUTEFI@CARSAT-CENTREOUEST.FR](mailto:FSU-SNUTEFI@CARSAT-CENTREOUEST.FR)

# INFORMATIONS BUREAU FSU CARSAT CENTRE OUEST



## NOUS CONTACTER

Les moyens de communication de notre organisme se multiplient mais peuvent se complexifier également. Comment t'informer ou nous contacter ?



## LE BUREAU FSU



Philippe Rigal  
Secrétaire  
06 28 89 53 53 /  
05 55 45 38 67

Cécile Bertin  
Trésorière  
05 55 45 39 88



Véronique Bourgain  
Trésorière Adjointe  
05 55 45 52 57



Xavier Michelet  
Secrétaire Adjoint  
06 15 40 49 74

Philippe ADAM  
Représentant  
Syndical  
07 60 33 11 66



NOUS CONTACTER par mail :

fsu-snutefi@carsat-centreouest.fr

## LES INFORMATIONS

• Les Informations syndicales générales (Procès-Verbaux CSE/CSSCT...) et relatives à la vie sociale de notre organisme sont lisibles via TEMPO/Vie Sociale

[https://cnavts.sharepoint.com/sites/R05\\_DG/SitePages/Vie-Sociale.aspx](https://cnavts.sharepoint.com/sites/R05_DG/SitePages/Vie-Sociale.aspx)

• Les informations propres au syndicat FSU sont consultables via TEMPO/Vie Sociale/Organisations syndicales/FSU. Tu peux t'abonner à cette page pour être tenu informé.

[https://cnavts.sharepoint.com/sites/R05\\_Tempo/SitePages/FSU.aspx](https://cnavts.sharepoint.com/sites/R05_Tempo/SitePages/FSU.aspx)

Pour être tenu informé :

S'abonner

**Nous avons mis en place une permanence les mardis de 9h30 à 10h30. Notre local syndical est situé au RCH/Porte H060**

**N'hésite pas à venir y toquer ou à nous contacter ! Nous serons heureux de te consacrer un moment syndical et d'échange. Nous sommes là pour toi !**



SI TU SOUHAITES NOUS REJOINDRE, VOICI UN BULLETIN D'ADHÉSION À COMPLÉTER ET À NOUS TRANSMETTRE SACHANT QUE TU BÉNÉFICIERAS D'UN CRÉDIT D'IMPÔT DE 66% DE LA VALEUR DE TES COTISATIONS !

## BULLETIN D'ADHESION

À RETOURNER À

FSU-SNUTEFI CARSAT CENTRE OUEST,  
37 AVENUE DU PRÉSIDENT RENÉ COTY 87048 LIMOGES CEDEX  
(AVANT LE 1ER JUIN POUR CETTE ADRESSE)

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

NOM DE NAISSANCE (SI DIFFÉRENT) .....

ADRESSE PERSONNELLE : .....  
.....

TÉL PERSONNEL PORTABLE ET/OU FIXE:

.....

ADRESSE DU LIEU DE TRAVAIL :

.....

DÉPARTEMENT : .....

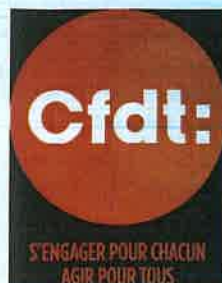
A....., LE ...../...../.....

SIGNATURE :

VISA DU TRÉSORIER LE ...../...../.....

Les informations à caractère personnel que vous avez fournies font l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont destinées au SNU TEFI FSU dans lequel vous avez adhéré.

En cas d'incident lié à votre dossier, un traitement informatique spécifique pourra être réalisé. En application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur ces informations. Pour toutes demandes de ce type, vous pouvez écrire au SNU TEFI CARSAT Centre Ouest ([fsu-snutefi@carsat-centreouest.fr](mailto:fsu-snutefi@carsat-centreouest.fr)).



# Non <sup>au</sup> mépris !

Le 9 juin 2023 dans nos locaux de la Carsat Centre-Ouest, M. Renaud VILLARD annonçait que l'augmentation des salaires dans les organismes de Sécurité Sociale ainsi que la mise en place d'une prime de partage de la valeur (La loi n° 2023-1107 du 29 novembre 2023) feraient suite à celle de la fonction publique et seraient effectives à la rentrée 2023...

Nous sommes en juin 2024 et malgré les efforts et combats de l'ensemble des fédérations syndicales, nous sommes loin des revalorisations annoncées.

L'engagement permanent des agents de la Carsat Centre-Ouest dans le cadre de leur mission de Service Public, est loué par toutes et tous.

Les résultats de la caisse sont très bons nous dit-on !

Il est temps que cela soit reconnu et qu'une augmentation significative des rémunérations soit appliquée.

Au niveau local, les négociations qui sont en cours avec la direction (en matière salariale) sont dans l'impasse. Les propositions faites par chacune des organisations syndicales ont toutes reçu une fin de non recevoir : peut-être une nouvelle façon de concevoir le dialogue social au sein de la Carsat Centre-Ouest ?

On peut acter que le dialogue social en est réduit à sa plus simple expression :  
c'est à dire à NEANT

## Politique salariale 2023 : actualités sur les négociations nationales *Information parue sur Tempo*

**Rappel  
DES  
faits**

L'UCANSS et les partenaires sociaux ont clôturé la négociation sur la politique salariale 2023, après deux réunions les 31 août et 12 septembre derniers. Zoom sur les mesures proposées par l'employeur :

- 1 – Une mesure générale pérenne pour tous les salariés, par la revalorisation de la valeur du point de 1,5% au 1er juillet 2023. Après la hausse de la valeur du point de 3,5% au 1er octobre 2022, la valeur du point serait ainsi portée à 7,60936€, en augmentation cumulée de 5% en socle pour l'ensemble des salariés du Régime général.
2. La mise en place d'une prime de partage de la valeur à visée de pouvoir d'achat, au bénéfice de 70% des salariés. Cette prime, de 300 à 800€, serait dégressive selon le niveau de rémunération, jusqu'à un plafond de rémunération de 39 200€ brut annuel
3. L'attribution d'une enveloppe pour des mesures salariales locales à hauteur de 1,5% de RMPP\*.

Et concrètement ? Voici quelques illustrations du gain sur le 2nd semestre 2023, en appliquant les mesures salariales 2023 proposées :

L'ensemble de ces mesures porte un effet financier global significatif et représenterait un niveau de RMPP\* 2023 inédit, à hauteur de 4,32% (hors prime de partage de la valeur), contre une RMPP de 2,75% en 2022.

A ce stade, l'intersyndicale a déclaré que les conditions n'étaient pas réunies pour poursuivre la négociation sur les salaires et demande des marges financières complémentaires. Les textes sont ouverts à la signature jusqu'au 26 septembre 2023.

En parallèle, l'UCANSS projetait de démarrer des travaux sur la rénovation de la classification des employés et cadre, au travers d'un groupe de travail paritaire, dès le 14 septembre 2023. Les organisations syndicales représentatives sur le champ des employés et cadres (CGT, FO, CFDT) ont cependant indiqué qu'elles ne participeraient pas à ce groupe de travail.

**La réalité  
DES  
actions**

L'année 2023 s'est soldée par une absence de réelle négociation avec nos fédérations et une réponse bien insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat avec une revalorisation tardive de la valeur du point de seulement +1,5% au 1er juillet (soit +0,75% en année pleine) pour une inflation de 4,9 %.

Si aujourd'hui l'inflation sur les douze derniers mois décélère, mais ne baisse toujours pas, les personnels de la Sécurité sociale ne récupéreront jamais la perte de pouvoir d'achat déjà accumulée ces dernières années sans une décision sur la valeur du point.

**L'inter-syndicale reste mobilisée  
pour une reconnaissance juste et  
méritée de l'ensemble du  
personnel et prévoit des actions  
si rien ne change !!**